



## 2<sup>ème</sup> ATELIER ACTION CITOYEN – AGENDA 21

Salle des fêtes de Marnaz– 10 juin 2010

COMPTE-RENDU

### INTRODUCTIONS

**Robert Gley, adjoint au maire de Marnaz, délégué à l'urbanisme et à la voirie**, accueille les participants : il excuse le Maire de Marnaz qui avait d'autres impératifs et indique que **Joelle Mifsud, adjointe au maire, déléguée à l'environnement et au développement durable** sera présente en cours de soirée. Dans le cadre des lois récentes du Grenelle 1 et 2, une dynamique est engagée, et l'Etat et les collectivités se doivent d'être exemplaires en matière de développement durable. Il rappelle sa conviction de la nécessité d'agir au niveau local, communal et citoyen pour le développement durable et souhaite un bon travail à tous les participants.



Atelier action Agenda 21 – Salle des fêtes de Marnaz  
Introduction de M. Robert Gley

**Cécile Drouillet, chargée de mission développement durable et chef de projet agenda 21**, rappelle que l'agenda 21 est à la fois une démarche et un programme d'actions pour le développement durable, et pour les habitants du bassin clusien (Cluses, Magland, Marnaz, Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses, le Reposoir, Scionzier, Theyez). Il y en a aujourd'hui un peu plus de 500 en France.

La démarche d'élaboration de l'agenda 21 a été engagée il y a un an : en 2009 a été élaboré un diagnostic partagé (état des lieux du territoire clusien, points forts et points faibles) au regard du développement durable. Cette étape fut menée en éclairant le travail technique et politique d'une réflexion citoyenne dans le cadre d'un forum et de 5 ateliers participatifs. Les élus ont travaillé pendant 4 mois sur cette base, pour identifier des priorités pour l'agenda 21.

En Avril 2010, ces priorités se sont traduites par les 6 axes et 27 objectifs de la **Charte Locale de Développement durable**, adoptée par les 8 maires. La charte est consultable en mairies et téléchargeable sur le site : [www.agenda21-cluses.fr](http://www.agenda21-cluses.fr)

#### 1- Diagnostic partagé

Bien comprendre avant de décider

concertation

#### 4- Suivi, évaluation

Pour s'améliorer à chaque nouveau plan



2- Objectifs  
Charte locale de développement durable

#### 3- Plan d'actions

Opérations locales concrètes

concertation



Le forum participatif du 6 mai dernier a permis de présenter cette Charte et d'engager un premier travail citoyen sur des idées d'actions à intégrer dans le programme d'actions.

Le jeudi 27 mai, le travail a été poursuivi pour affiner des actions concrètes sur 3 axes de l'agenda 21:

- **Axe 3:** Des **services de qualité** pour un bassin de vie attractif et **solidaire**
- **Axe 4:** La mobilisation de l'**économie** au service du développement durable
- **Axe 6:** Une **gouvernance locale** au service du citoyen et un territoire ouvert sur le monde

L'atelier de ce jour est consacré aux trois autres axes (cf. partie suivante).

La dernière phase d'élaboration de l'Agenda 21 sera la priorisation des actions à court terme et bien sûr leur mise en œuvre. Dans quelques temps, l'évaluation des actions engagées permettra de corriger la programmation d'actions et de l'enrichir.



**Claude HUGARD, Conseiller Municipal délégué au développement durable et à l'aménagement du territoire à la Mairie de Cluses,** remercie les participants de leur présence.

Il souligne que nous sommes aujourd'hui dans l'étape de définition des actions concrètes. L'avis des citoyens et la réflexion des élus permettront d'avoir une **feuille de route pour les communes et les acteurs du territoire clusien**. Il s'agit ce soir de la dernière séance de concertation pour la construction du programme d'actions. Il est important que les personnes présentes, qui connaissent les questions de logement et d'environnement « disent ce qu'elles ont à dire » car dans la vallée, des progrès sont à faire.

## TRAVAUX CITOYENS

**Corinne Blanchet et Claire Brivet**, du cabinet ABCD-Durable qui anime les réunions participatives de l'agenda 21, ont introduit les travaux et échanges de la soirée. Ces travaux ont comme objectifs :

- **de donner un avis citoyen sur les actions prioritaires à court terme** : plus de 100 pistes d'actions sont aujourd'hui identifiées, sur la base des travaux des élus, techniciens et habitants. Pour chaque axe, il importe d'avoir un avis citoyen sur les actions à mettre en place à court terme.  
⇒ *La priorisation des habitants présents est donnée dans le paragraphe suivant*
- **de préciser – affiner le contenu de certaines actions**  
⇒ *Les fiches actions rédigées en groupes figurent en annexe 1.*

Trois groupes de travail ont été constitués, soit un par axe :

- Groupe 1 : **Axe 1 : Une prise en compte des enjeux climatiques et économiques dans les déplacements, l'énergie et l'habitat**
- Groupe 2 : **Axe 2 : Une organisation spatiale respectueuse des équilibres sociaux et environnementaux**
- Groupe 3 : **Axe 5 : Des ressources naturelles et un environnement local préservés**



Groupe 3 travaillant sur l'axe 5



## PRODUCTION DES GROUPES

### Axe 1 : Une prise en compte des enjeux climatiques et économiques dans les déplacements, l'énergie et l'habitat

Participants : Alain DEPOLIER, Françoise DONASS, Robert GLEY, Anthony JOB, Sylvie MONTEIL

#### 1. Priorisation des actions à court terme

Les pistes d'actions en souligné italique sont issues du Forum citoyen du 6 mai 2010

Pondération  
par les  
participants

	Pondération par les participants
<b>Objectif 1.1: Accompagner le développement et l'utilisation des transports collectifs urbains et interurbains</b>	
1. Réaliser un plan de déplacement inter-urbain	1
2. Adapter les transports collectifs existants (scolaires, urbains, etc) aux besoins de tous les usagers (horaires, desserte, etc.) – <u>Bus scolaires pouvant être empruntés par n'importe qui et prévoir des arrêts</u>	3
3. Développer des pôles multimodaux au niveau des gares de Cluses et Magland	1
4. Développer une desserte de proximité dans les communes de la vallée et depuis les versants	1
5. Favoriser le développement du co-voiturage – <u>Prévoir des lieux pour garer les voitures pour le co-voiturage</u>	-
6. Informer et sensibiliser les habitants pour favoriser l'utilisation des transports alternatifs à la voiture (collectifs, doux)	-
<b>Objectif 1.2: Développer et créer un réseau efficace pour les déplacements doux dans les communes et entre les communes</b>	
1. Réaliser un plan des cheminements doux et un plan vélo	1
2. Réaliser des inter-connexions entre les pistes cyclables et les voies piétonnes	1
3. Sécuriser les déplacements à vélo en aménageant les chaussées et le mobilier urbain / <u>mettre des parkings ou cages à vélo dans tous les lieux fréquentés (centres commerciaux, lieux de loisirs.....)</u>	2
4. Réhabiliter et ou créer des cheminements piétons en centre-ville et hors la ville	1
5. Favoriser un meilleur partage de l'espace urbain avec les piétons et personnes à mobilité réduite (disponibilité, accessibilité et entretien des trottoirs)	1
<b>Objectif 1.3: Gérer la consommation d'énergie de façon exemplaire dans les patrimoines communaux - <u>diminuer la consommation électrique des collectivités locales</u></b>	
1. Accentuer et programmer la rénovation énergétique du patrimoine bâti des communes	-
2. Prendre en compte systématiquement la performance énergétiquement des nouvelles constructions de la commune	-
3. Optimiser l'éclairage public en s'équipant progressivement de solutions plus économes et plus performantes	3
4. Introduire les énergies renouvelables dans le patrimoine des communes	2
<b>Objectif 1.4: Développer la connaissance sur les émissions dans l'atmosphère et améliorer la qualité de l'air</b>	
1. <u>Installer un outil et lieux de mesure de la qualité de l'air dans la vallée</u> de Cluses et un dispositif d'information et d'alerte en vue de comportements préventifs	2
2. Réduire les nuisances liées au trafic automobile au niveau des points noirs du territoire (transit dans le centre de Magland, etc...)	-
3. Réaliser le bilan des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire	-
4. Réaliser le bilan des émissions de gaz à effet liées au patrimoine et à l'activité des communes et de leurs services	-
5. Participer aux projets et aux réseaux d'acteurs engagés dans la lutte contre le changement climatique et la maîtrise des énergies	-
6. Favoriser une meilleure qualité de l'air intérieur	-
<b>Objectif 1.5: Accompagner les habitants et acteurs du territoire vers une réduction des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables</b>	
1. Développer l'information des habitants / Conforter le conseil technique aux privés (dont les entreprises)	-
2. Inciter au développement d'un habitat énergétiquement performant et des énergies renouvelables <u>/aides financières des communes pour réhabilitation et/ou avance au crédit d'impôt pour les installations d'énergie renouvelable ou isolations</u>	1
3. Participer à la structuration d'une filière locale bois-énergie	3
4. Participer à la lutte contre la précarité énergétique en informant et en accompagnant les foyers en difficulté	1
5. Réfléchir à la valorisation énergétique des déchets	2
6. Favoriser l'implantation et le développement des professionnels engagés dans ce domaine, <u>ou qui proposent localement des énergies renouvelables</u>	2



## 2. Rédaction de fiches-actions

Quatre fiches actions ont été proposées par le groupe :

- Optimisation de l'éclairage public
- Participer à la structuration d'une filière locale bois-énergie
- Avance sur crédit d'impôt pour travaux d'isolation
- Développement du transport collectif et scolaire

Elles figurent en annexe 1.

## Axe 2 : Une organisation spatiale respectueuse des équilibres sociaux et environnementaux

**Participants :** Marie-Pierre BAUMONT, Yolande BRIZION, Jean-Claude BRIZION, Martine MACHADO, Elodie PELLOUX, Bernard RIOUFRAYS

### 1. Priorisation des actions à court terme

*Les pistes d'actions en souligné italique sont issues du Forum citoyen du 6 mai 2010.*

	Pondération par les participants
<b>Objectif 2.1 : Proposer des logements pour tous et développer un habitat de qualité</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaborer et mettre en œuvre un Programme local de l'habitat intercommunal</li> <li>2. Améliorer la qualité des bâtiments publics (consommation énergétique, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,...).</li> <li>3. Sensibiliser et aider à l'amélioration de la qualité des logements existants</li> <li>4. Renforcer la coordination des politiques de l'habitat dans le cadre de la politique de la ville</li> <li>5. Inciter et accompagner le développement de quartiers durables (environnementalement et socialement performants)</li> </ol>	<p>2</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p><b>6</b></p>
<b>Objectif 2.2 : Mettre la politique foncière au service d'une organisation durable de l'espace dans le respect de la biodiversité</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire l'inventaire et protéger les espaces à enjeux (biodiversité, exposition aux risques, agriculture...)</li> <li>2. Etudier le potentiel de réserves foncières dans une perspective de maîtrise de l'étalement urbain et de densification des centres</li> <li>3. Mettre en place des conventionnements avec les promoteurs privés ou publics pour favoriser les logements sociaux et la qualité énergétique des nouveaux quartiers</li> <li>4. Connaître et préserver les réserves de foncier en périurbain, à destination de jardins familiaux et du maraichage biologique</li> <li>5. Prendre en compte les risques naturels et technologiques dans les aménagements</li> <li>6. <u>Mise en place d'un moratoire sur les permis de construire qui seraient en contradiction avec la charte (en attendant le PLU)</u></li> <li>7. <u>Elaboration d'un PLU dans la commune (Cluses ?)</u></li> <li>8. <u>Gestion des espaces non bâtis pour stabiliser l'étalement urbain</u></li> <li>9. <u>Désenclavement des quartiers par des liaisons douces</u></li> </ol>	<p>-</p> <p>3</p> <p>3</p> <p>1</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p><b>4</b></p>
<b>Objectif 2.3 : Mettre en cohérence les documents d'urbanisme et d'aménagement des communes du territoire au service des objectifs locaux de développement durable</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Inscrire les objectifs stratégiques de l'agenda 21 et du CDDRA du Faucigny dans le PADD</li> <li>2. Elaborer des documents spécifiques d'« Orientations d'aménagement pour tous les secteurs en urbanisation », traduisant formes, volumes, hauteur, cheminements, espaces publics</li> <li>3. Traduire dans le règlement des principes de constructibilité durable (performance énergétique (bonification de COS), de mixité sociale (polyvalence d'usage des bâtiments), des secteurs d'autorisation de jardins familiaux, places de stationnement, etc., et des principes d'aménagement durable (maîtrise foncière - zones de préemption, emplacements réservés pour les équipements communaux, etc...)</li> </ol>	<p>-</p> <p>-</p> <p>5</p>

## 2. Rédaction de fiches-actions

Deux fiches actions ont été proposées par le groupe :

- Agriculture de proximité
- Désenclavement des quartiers par des liaisons douces

Elles figurent en annexe 1.

**Axe 5 : Des ressources naturelles et un environnement local préservés**

**Participants :** Stéphane BRETON, Alexandra DELDOSSI, Michel DORIOT, Jean-Paul FARNIER, Daniel FURULI, Angel JIMENEZ, André GENIN, Aurélie LEMOINE, Marie SERRANO,

**1. Priorisation des actions à court terme**

Les pistes d'actions en souligné italique sont issues du Forum citoyen du 6 mai 2010.

Pondération  
par les  
participants

<p><b>Objectif 5.1 : Approfondir la connaissance du milieu naturel et de son fonctionnement et conduire une véritable pédagogie du patrimoine</b></p> <p>7. Identifier les trames vertes et bleues au niveau local (corridors écologiques)</p> <p>8. Identifier les milieux naturels remarquables ou sensibles du territoire</p> <p>9. Identifier les éléments du patrimoine rural, historique et naturel</p> <p>10. Sensibiliser au respect de l'environnement et à la richesse du patrimoine local auprès des écoles, parascolaires, habitants et visiteurs</p> <p>11. <u>Faire des sentiers pédagogiques pour approfondir la connaissance (des enfants puis des parents) de leurs villes et alentours...</u></p>	<p>2</p> <p>1</p> <p>3</p> <p>6</p> <p>5</p>
<p><b>Objectif 5.2 : Participer à la restauration/ préservation des espaces naturels</b></p> <p>1. Inscrire les espaces et corridors biologiques à protéger dans les documents d'aménagement et de planification → cf. axe 2.2</p> <p>2. Mobiliser plus systématiquement les outils de protection des milieux naturels remarquables</p> <p>3. Favoriser une gestion durable des espaces forestiers en lien avec les professionnels locaux</p> <p>4. Développer la place de la nature en ville, valoriser les espaces verts et la nature ordinaire</p>	<p>-</p> <p>2</p> <p>6</p> <p>6</p>
<p><b>Objectif 5.3 : Promouvoir une gestion durable des différentes ressources en eau</b></p> <p>1. Protéger et connaître la ressource en eau locale et être acteurs du projet de SAGE – Arve – <u>Sensibiliser les communes des bassins versants afin de « faire descendre » de l'eau propre</u></p> <p>2. Optimiser l'utilisation de l'eau dans le fonctionnement municipal</p> <p>3. Réduire l'utilisation des phytosanitaires dans la gestion des espaces verts et des voiries</p> <p>4. Valoriser et soutenir les initiatives des partenaires locaux en matière d'assainissement et d'eau potable - <u>Création d'une station d'épuration écologique</u></p> <p>5. <u>Favoriser les récupérateurs d'eau de pluie en imposant des nouvelles normes lors des constructions</u></p>	<p>2</p> <p>1</p> <p>-</p> <p>-</p>
<p><b>Objectif 5.4 : Participer et accompagner une gestion plus durable des déchets</b></p> <p>1. Renforcer l'information du public en matière de gestion des déchets</p> <p>2. Participer à l'amélioration du système de collecte et de tri des déchets (<u>Tri sélectif pris à domicile / Paiement des déchets au poids / Remettre en place les consignes de verre</u>)</p> <p>3. Accompagner la structuration des filières de traitement des déchets industriels</p> <p>4. Améliorer l'accueil en déchetteries</p> <p>5. Valoriser les déchets verts et organiques et inciter au compostage</p> <p>6. Développer des techniques alternatives / innovantes de valorisation des déchets</p> <p>7. Améliorer la propreté dans les espaces publics</p> <p>8. Développer la collecte sélective des déchets dans les services communaux / Encouragement de pratiques éco-responsables au sein des services communaux – <u>dans les écoles et les établissements publics</u></p>	<p>-</p> <p>5</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>6</p> <p>5</p>

**2 Rédaction de fiches-actions**

Deux fiches actions ont été proposées par le groupe :

- Sensibiliser au respect de l'environnement et à la richesse du patrimoine local auprès des écoles, parascolaires, habitants et visiteurs
- Développer la place de la nature en ville, valoriser les espaces verts et la nature ordinaire.

Elles figurent en annexe 1.



## MISE EN COMMUN ET ECHANGES

---

### **Axe 1 : Une prise en compte des enjeux climatiques et économiques dans les déplacements, l'énergie et l'habitat**

Après la restitution des fiches actions proposées par le groupe, plusieurs questions sont débattues.

Au sujet de l'action sur le développement des transports en commun, une élue rappelle qu'une enquête auprès des habitants de Cluses a déjà été faite mais que la participation avait été faible. Par ailleurs le système a été revu pour avoir plus personnes utilisant les bus scolaires. Après un an d'activité, 150 à 250 personnes hors scolaires prennent le bus. Une étude est en cours, mais le besoin de mutualisation intercommunale est important face au coût.

Un participant témoigne que le pédibus mis en place à Marignier fonctionne bien.

Un élu informe que l'aire de covoiturage existante à Scionzier va être élargie.

Concernant l'éclairage public, une discussion s'est engagée sur les possibilités d'économie et les choix qui en découlent : Est-ce un retour en « arrière » en termes de confort et de sécurité ? Par exemple, le fait d'éclairer un lampadaire sur deux est d'une part difficile techniquement, mais peut aussi engendrer un phénomène de zébrage qui perturbe les conducteurs. Faut-il privilégier la réduction de l'intensité ? Quelle est l'importance de l'investissement et le temps de retour ? Un élu précise qu'à Cluses, certaines voies sont sensibles et ne peuvent pas être éteintes. Cependant, les lampadaires sont équipés d'ampoules plus économes, mais pas encore avec des LED (trop coûteux). Il faut suivre les évolutions de la technologie.

Une élue de Thyez informe qu'une étude est en cours dans la commune et que les résultats seront annoncés en réunion publique.

Certains habitants soulèvent la question de l'intérêt de mettre en lumière le patrimoine bâti la nuit, notamment comme les églises. Ce sujet faisant débat, un participant suggère la réalisation d'un sondage concernant l'éclairage de certains équipements publics.

### **Axe 2 : Une organisation spatiale respectueuse des équilibres sociaux et environnementaux**

Après la restitution des fiches actions proposées par le groupe, plusieurs questions sont débattues.

Une élue témoigne qu'à Marnaz, 15 parcelles de jardins potagers existent depuis 9 mois, avec un règlement de fonctionnement incluant notamment l'utilisation de « zéro pesticides ». Des ateliers sur site sont organisés et concourent à développer un des objectifs importants de ces jardins : les rencontres et la convivialité.

Des habitants soulignent que dans un habitat collectif, il n'est pas toujours évident que les propriétaires non résidents acceptent des travaux d'isolation ou d'amélioration du bâti. Cf règlement.

Concernant la mise en place d'une politique d'achat durable (non traitée sous forme de fiche-action), le groupe propose de traiter dans cette action toutes les commandes publiques y compris les restaurations municipales.

### **Axe 5 : Des ressources naturelles et un environnement local préservés**

Lors de la restitution des fiches actions proposées par le groupe, il a été précisé par un élu qu'un plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées est en cours d'élaboration. Le balisage afférent est en cours à Thyez et à Cluses.

Au sujet de la préservation de la nature ordinaire, un habitant a évoqué l'intérêt des jachères fleuries pour l'esthétique des espaces publics et aussi la biodiversité (insectes, pollinisation).



## CONCLUSIONS

**Claude Hugard, Conseiller Municipal délégué au développement durable et à l'aménagement du territoire à la Mairie de Cluses**, remercie tous les participants. Il informe qu'un forum de présentation des actions de l'Agenda 21 devrait avoir lieu fin 2010. Une vingtaine d'actions très concrètes seront retenues. Elles s'articuleront avec les démarches en cours (PSADER, CDRA), les actions existantes, notamment au niveau social, et avec les idées des habitants et des structures associées.

En 2011, les participants et habitants seront conviés à un autre forum qui présentera un premier bilan de l'avancement des actions et un retour sur les indicateurs des fiches-actions.

Toutes les personnes ou associations qui ont des questions ou des idées à soumettre sont invitées à rester en lien avec Claude Hugard et Cécile Drouillet. Le site de la mairie de Cluses sur l'Agenda 21 permet également d'échanger.

Enfin, dans le cadre de l'année mondiale de la biodiversité plusieurs animations seront organisées dans la vallée et tous sont sollicités pour y participer.

### Échanges :

*Un participant demande si une ligne budgétaire est associée aux actions de l'Agenda 21.*

*Claude Hugard répond que l'objectif est de terminer les fiches actions d'ici l'automne pour les présenter au budget fin 2010.*

**Joelle Mifsud, adjointe au maire de Marnaz, déléguée à l'environnement et au développement durable**, remercie également tous les participants, et se réjouit de voir que des nouvelles personnes ont rejoint cette dynamique participative. Elle remercie par ailleurs Claude Hugard, élu de Cluses et Cécile Drouillet, chargée de mission à Cluses pour l'organisation de cette démarche, ainsi que le bureau d'études ABCD-Durable qui a animé les séances de concertation pour l'Agenda 21.

Pour clore l'atelier, les participants sont conviés à un temps convivial autour d'un buffet « biologique, équitable et/ou local ».





## ANNEXE 1 : FICHES ACTIONS REDIGEEES PAR LES GROUPES

<b>TITRE DE L'ACTION :</b>	<b>Participer à la structuration d'une filière locale bois-énergie</b>
<b>Numéro de l'objectif correspondant :</b>	1. 5. 3
<b>Description de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Communication sur le chauffage bois déchiqueté auprès des mairies,</li><li>- Mise en place système gratuit déchiquetage au sein des communes</li><li>- Ramassage</li></ul>
<b>Indicateurs de SUIVI:</b>	
<b>Indicateurs de RESULTAT / d'IMPACT :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre d'établissements publics équipés en chaudières à bois</li><li>- Evolution du tonnage des déchets verts en déchetterie</li></ul>
<b>Acteurs / structures à associer à l'action :</b>	Mairies (services techniques, espaces verts), Alvéole
<b>Habitants souhaitant s'impliquer dans l'action :</b>	Alain Dépollier

<b>TITRE DE L'ACTION :</b>	<b>Développement du transport collectif et scolaire</b>
<b>Numéro de l'objectif correspondant :</b>	1.1.2
<b>Description de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1. Enquête auprès des riverains pour évaluation des besoins en termes de déplacements bus (arrêts, desserte)</li><li>- 2. Mise en place de pédibus ou de vélibus pour les écoles primaires (ex: Toulouse).</li><li>- 3. Parking de covoiturage aux entrées d'autoroute</li></ul>
<b>Indicateurs de SUIVI :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de places de parking de covoiturage disponibles</li><li>- Nombre de lignes de pédibus ou vélibus</li></ul>
<b>Indicateurs de RESULTAT / d'IMPACT :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre / Circulation automobile près des écoles</li></ul>
<b>Acteurs / structures à associer à l'action :</b>	ATMB, Mairies, écoles
<b>Habitants souhaitant s'impliquer dans l'action :</b>	



<b>TITRE DE L'ACTION :</b>	<b>Optimisation de l'éclairage public</b>
<b>Numéro de l'objectif correspondant :</b>	1.3.3
<b>Description de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Diagnostic des différents types d'éclairage public : quels bâtiments, quelles voies, quelles lampes utilisées, quelle orientation des lampadaires,</li><li>- Remplacement des ampoules obsolètes,</li><li>- Allumage d'un lampadaire sur 2,</li><li>- Extinction de certaines voies à partir d'une certaine heure (ex: voirie vers entreprises)</li></ul>
<b>Indicateurs de SUIVI:</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Conso Energétique / efficacité de l'éclairage, facture des mairie,</li></ul>
<b>Indicateurs de RESULTAT / d'IMPACT :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faune nocturne aux abords des lampadaires (cf propos. Frapna)</li></ul>
<b>Acteurs / structures à associer à l'action :</b>	Mairie, Syane (ex : SELEQ), riverains, FRAPNA
<b>Habitants souhaitant s'impliquer dans l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- JOB Anthony (Thyez)</li></ul>

<b>TITRE DE L'ACTION :</b>	<b>Avance sur crédit d'impôt pour travaux d'isolation</b>
<b>Numéro de l'objectif correspondant :</b>	1.5.2
<b>Description de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pour toute demande de travaux d'isolation, demande d'avance de crédits d'impôts</li></ul>
<b>Indicateurs de SUIVI :</b>	
<b>Indicateurs de RESULTAT / d'IMPACT :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Facture énergétique des habitants : économies d'énergie réalisées</li><li>- Augmentation des réhabilitations d'immeubles et économies réalisées</li></ul>
<b>Acteurs / structures à associer à l'action :</b>	
<b>Habitants souhaitant s'impliquer dans l'action :</b>	



<b>TITRE DE L'ACTION :</b>	<b>Désenclavement des quartiers par des liaisons douces</b>
<b>Numéro de l'objectif correspondant :</b>	2.2.9
<b>Description de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identification des quartiers enclavés : 1/ géographiquement 2/ socialement</li><li>- 1/ Création de pistes cyclables (le long de la route blanche, de Magland à Vougy), cheminements pédestres (coteaux), navettes</li><li>- 2/ Favoriser la mixité sociale dans tous les quartiers, notamment entre propriétaires et locataires : Faciliter l'accès à la propriété (garantie bancaire, caution solidaire de la part de la commune, crédit à taux zéro,...)</li></ul>
<b>Indicateurs de SUIVI :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nb Navettes mises en place et cadencement</li><li>- Km de pistes cyclables construites</li><li>- Nb de personnes accédants à la propriété,</li><li>- Nb de nouveaux habitants,</li></ul>
<b>Indicateurs de RESULTAT / d'IMPACT :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nb d'utilisateurs des navettes et pistes au lieu de leurs voitures</li><li>- Mixité dans les nouveaux logements</li></ul>
<b>Acteurs / structures à associer à l'action :</b>	Communes, bailleurs sociaux
<b>Habitants souhaitant s'impliquer dans l'action :</b>	

<b>TITRE DE L'ACTION :</b>	<b>Agriculture de proximité</b>
<b>Numéro de l'objectif correspondant :</b>	2.2.4
<b>Description de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier les réserves potentiellement cultivables et à proximité des habitations collectives,</li><li>- Etudier les besoins en maraichage et les demandes de jardins</li><li>- Développer les AMAP,</li><li>- Financer les travaux (jardins, récupérateurs d'eau de pluie, composteurs)</li><li>- Création d'une charte de bonne conduite pour les jardiniers familiaux</li></ul>
<b>Indicateurs de SUIVI :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de parcelles,</li><li>- Nombre de demandes de jardins familiaux,</li><li>- Nombre d'AMAP créées</li></ul>
<b>Indicateurs de RESULTAT / d'IMPACT :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre d'utilisateurs de jardins,</li><li>- Nombre d'inscrits aux AMAP</li></ul>
<b>Acteurs / structures à associer à l'action :</b>	Communes, population, associations
<b>Habitants souhaitant s'impliquer dans l'action :</b>	



<b>TITRE DE L'ACTION :</b>	<b>Sensibiliser au respect de l'environnement et à la richesse du patrimoine local auprès des écoles, parascolaires, habitants et visiteurs</b>
<b>Numéro de l'objectif correspondant :</b>	5.1.4
<b>Description de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier les milieux naturels remarquables ou sensibles du territoire, le patrimoine rural historique et naturel, les chemins existants,</li><li>- Mettre en place des politiques adéquates sur les sites identifiés (liste des sites prioritaires, étudier les besoins en aménagements et donc les financements requis, communiquer autour des travaux pour impliquer le plus grand nombre),</li><li>- Mettre en place des réunions d'implication les habitants et associations locales</li></ul>
<b>Indicateurs de SUIVI :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fréquentation des réunions d'implications,</li><li>- Nombre de projets retenus et mis en place, et progression des travaux,</li></ul>
<b>Indicateurs de RESULTAT / d'IMPACT :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Amélioration du milieu par rapport au diagnostic précédent (biodiversité),</li><li>- Fréquentation des sites,</li></ul>
<b>Acteurs / structures à associer à l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un maître d'œuvre indépendant professionnel</li><li>- Associations locales ayant un lien avec l'environnement (ex : CAF, OT, associations de pêche et chasse, professionnels forestiers, les amateurs de la nature...) ; les collectivités</li></ul>
<b>Habitants souhaitant s'impliquer dans l'action :</b>	Stéphane BRETTON, André GENIN, Angel JIMENEZ, Jean-Paul FARNIER, Daniel FURULI, Michel DORIOZ

<b>TITRE DE L'ACTION :</b>	<b>Développer la place de la nature en ville, valoriser les espaces verts et la nature ordinaire</b>
<b>Numéro de l'objectif correspondant :</b>	5.2.4
<b>Description de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1/ Bilan des réserves foncières « vertes » existantes et choix des terrains non urbanisés à préserver</li><li>- 2/ Mise en place d'un schéma d'urbanisme cohérent</li><li>- 3/ Identifier les lieux pouvant accepter un aménagement vert ponctuel (ex: bordures de parkings, ronds points,..)</li><li>- 4/ Informer les riverains et particuliers des possibilités existantes (actions de protection, ex: zéro pesticides, désherbant thermique)</li><li>- 5/ Fleurissement durable avec des espèces adaptées au milieu existant</li><li>- 6/ Création d'une zone témoin d'info / éducation par commune</li></ul>
<b>Indicateurs de SUIVI :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Evolution progressive de la végétalisation des talus et abords de propriété et bords de fenêtre,</li></ul>
<b>Indicateurs de RESULTAT / d'IMPACT :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nb. de pers visitant la zone témoin et venant aux formations,</li><li>- Sondage de satisfaction des riverains.</li><li>- Existence et état d'une ruche et son peuplement</li></ul>
<b>Acteurs / structures à associer à l'action :</b>	Communes, citoyens jouxtant ces espaces
<b>Habitants souhaitant s'impliquer dans l'action :</b>	Suivant le quartier et les zones bloquées



## ANNEXE 2 : ÉVALUATION DU FORUM PAR LES PARTICIPANTS

L'évaluation est issue du dépouillement de 14 questionnaires.

### 1. Impression générale sur la rencontre

NIVEAU DE SATISFACTION	😊😊 EXCELLENTE	😊 BONNE	😐 MOYENNE	😞 INSATISFAISANTE	😞😞 MAUVAISE	SANS REPONSE	TOTAL
NOMBRE DE REPONSES	2	10	2	0	0	0	14

### 2. Appréciation du contenu et organisation

	Très bon	Bon	Suffisant	Mauvais	Sans réponse
Accueil et organisation de la rencontre	9	5	0	0	0
L'animation et les consignes pour le travail	9	4	1	0	0
Contenu du travail en groupe	8	5	1	0	0

#### Commentaires (citations verbatim):

- Le concret est difficile à dégager
- Sujets et débats très intéressants
- Cette dernière réunion commence à ressembler à un règlement de compte

### 3. Satisfaction des actions proposées

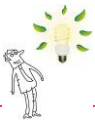
OUI	NON	Sans réponse
12	2	0

#### Commentaires des habitants ayant répondu NON (citations verbatim):

- Le public n'est suffisamment représentatif ni nombreux. Mais ces quelques habitants n'ont pas de mauvaises idées, au contraire. La gestion du temps est aléatoire (le dernier intervenant par ex. trop long).
- Revoir la différence entre le rêve et la réalité

### 4. Intérêt à poursuivre le travail aux côtés de la mairie

OUI	NON	Sans réponse
13	1	0



### *Si oui, sous quelle forme ou pour quelle action ?*

- Un ou deux projets précis. Idée → Action → Mesures des résultats (Bernard RIOUFRAYS)
- Travail dans une commission (Jean-Claude BRIZION)
- Suivi des actions mises en place. Suivi des décisions à mettre en place (Anthony JOB)
- Participation à d'autres réunions (Elodie PELLOUX)
- A définir
- Pour l'action 5.1.4 : Sensibilisation à l'environnement (André GENIN)
- En apportant des idées (Alexandra DELDOSSI)
- Espaces naturels et environnement (Angel JIMENEZ)
- Associative. Environnement – patrimoine avec les écoles (Jean-Paul FARNIER)



## ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS

	Nom - Prénom	Organisme / Habitants de...
1	Deldossi Alexandra	Mairie ets CALPAGNON
2	GLEY ROBERT	MAIRE ADJOINT MARNAZ
3	lelloux Elodie	MARNAZ
4	BRETTON Stephane	AAPPMA <sup>Societe de fab de l'au</sup> Faucigny
5	GENIN Andre	Thyez
6	DOUARD Françoise	Cluses
7	PROVISION Jean-Benoit	Cluses
8	SERRANO Marie	Cluses
9	JIMENEZ Angel	ACCA de Cluses
10	FURULI Jamil.	ACCA de Cluses.
11	FABRIER Jean Paul	ACCA CLUSES
12	RIOUFRAYS Bernard	Mairie de Marnaz
13	DORIER Michel	El. Saxonay
14	MACHADO Justine	Adj. Thyez.
15	JOB Anthony	Thyez
16	Monteu Sylvie	Cluses
17	CONORD Philippe	Cluses
18	GUERIN Joëlle	Mairie adjoint Marnaz
19	BALONTE Marie-Pierre	Mairie Adjoint Cluses.
20	Claude HUGARD	Élu au Dev. Durable Cluses